N°: 2005-10-13
Service : Marchés Publics

OBJET : AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES POUR LA FOURNITURE DE COMBUSTIBLES.

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

La ville d'Oullins a décidé de lancer une procédure de consultation pour la fourniture de combustibles.
Le marché est composé de deux lots faisant chacun l'objet d'un marché distinct. Il s'agit de marchés fractionnés à bons de commandes dont les quantités sont susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes:

Lot n°1: fourniture de carburants pour les véhicules municipaux:
Minimum:24 500 litres/an
Maximum:45 500 litres/an

Lot n°2: fourniture de fioul domestique pour les cuves des locaux municipaux:
Minimum:270 000 litres/an
Maximum:350 000 litres/an

L'estimation des besoins fait apparaître un coût supérieur à 230 000 euros HT sur la durée totale du marché qui est de trois ans à compter de janvier 2006. Cela implique une consultation des prestataires par appel d'offres ouvert conformément à l'article 33 du Code des Marchés Publics.

Vu le Code des Marchés Publics ;

– **DELIBERE –**

A LA MAJORITE des membres présents

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés nécessaires à la satisfaction des besoins exposés ci-dessus avec les candidats retenus par la commission d'appel d'offres dans la limite des crédits budgétaires disponibles ;

PRECISE que les crédits nécessaires seront prélevés au budget 2005 et suivant :
chapitre 011 ; fonction 020 ; article 60622 pour le lot n°1.
chapitre 011; article 60621 pour le lot n°2.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET